

# ASSEMBLEE GENERALE

DOUZIEME SESSION

Documents officiels



SEANCE PLENIERE

Lundi 7 octobre 1957,  
à 10 h. 30

New-York

## SOMMAIRE

Point 9 de l'ordre du jour :

Discussion générale (suite)

	Pages
Discours de M. Tarabanov (Bulgarie).....	291
Discours de M. Haikal (Jordanie).....	295
Discours de Mme Meir (Israël).....	298

Président: sir Leslie MUNRO (Nouvelle-Zélande).

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

## Discussion générale (suite)

1. M. TARABANOV (Bulgarie) : A l'ordre du jour de la douzième session de l'Assemblée générale sont inscrites des questions extrêmement importantes, des questions décisives pour l'humanité, qui, malgré les efforts faits, n'ont pas reçu jusqu'à présent de solution satisfaisante. Bien que des résultats aient été atteints à la fin de l'année dernière et au début de 1957 dans la solution de quelques problèmes particulièrement graves, la situation reste en général tendue. Il est naturel, par conséquent, que l'attention des peuples soit orientée vers les travaux de la douzième session de l'Assemblée générale et soit fixée sur la manière dont les questions seront posées, sur les décisions qui seront prises et sur les recommandations qui seront faites pour assurer une coexistence pacifique entre les peuples. Les buts de l'Organisation des Nations Unies, formulés dans la Charte, et le respect de ses principes devraient déjà nous donner une indication et servir de garantie de la réussite de nos travaux. Il est naturel que ces buts soient constamment devant nos yeux et que les principes sur lesquels l'Organisation est fondée soient toujours respectés. La solution pacifique des différends est une nécessité dictée par le développement historique des relations internationales et surtout par l'expérience des dernières décades.

2. Les deux guerres mondiales, en apportant à l'humanité des calamités et des souffrances inouïes, ont démontré que l'application des méthodes de force et de violence pour la solution des différends internationaux ne donne pas de résultats durables. La solution des différends internationaux par des méthodes et des moyens pacifiques est devenue actuellement non seulement une question de morale, mais aussi une nécessité historique dictée par le développement contemporain. La victoire sur le fascisme ayant coûté des fleuves de sang, les peuples ont exprimé, dans la Charte des Nations Unies, leur ferme résolution de préserver les générations futures du fléau de la guerre. C'est pourquoi la Charte exclut le recours à la force pour la solution des différends et oblige tous les Etats Membres de l'Organisation à résoudre les questions en suspens par des moyens pacifiques et d'une manière qui ne mette pas en danger la paix et la sécurité internationales.

3. Cependant, les espoirs que l'on place dans les Nations Unies ne sont pas uniquement fondés sur le fait que les buts et principes de la Charte de notre organisation répondent aux aspirations des masses populaires. Les peuples ont appris par leur propre expérience que, lorsque leur opinion unanime trouve des moyens et des formes appropriés d'expression au sein de l'Organisation elle-même, il est possible de parvenir à des résultats positifs, d'arriver à l'élimination des tensions existantes et de préserver la paix.

4. Dans la mémoire de tous sont encore présents les événements tragiques du Moyen-Orient, où les principes fondamentaux de la Charte furent piétinés et où l'on essaya d'imposer par la force, à un des Etats Membres de l'Organisation, et au détriment de ses droits souverains, une politique dictée par des intérêts ouvertement égoïstes.

5. Les efforts décisifs entrepris par les Etats pacifiques et par les peuples pour défendre la victime ont fait échouer les plans des agresseurs. Il devint clair alors que, lorsque les peuples du monde entier s'unissent contre l'agression et pour défendre la paix, ils deviennent une force irrésistible qui, ayant trouvé son expression dans l'Organisation des Nations Unies également, est en état de contribuer d'une manière décisive à la sauvegarde de la paix et d'éviter l'extension des conflits.

6. Dans cet ordre d'idées, il faudrait faire ressortir le rôle positif joué, au cours de l'automne dernier, par l'Organisation des Nations Unies pour mettre fin à l'agression et rétablir la paix au Moyen-Orient. Les décisions de l'Assemblée générale relatives au cessez-le-feu et au retrait des forces d'agression de l'Egypte, décisions qui traduisaient la voix de l'opinion publique mondiale tout entière, ont justifié les espoirs des peuples et renforcé leur confiance quant au rôle que l'Organisation peut jouer pour la sauvegarde de la paix. Il est par conséquent hors de doute que les Nations Unies sont en état de jouer un rôle positif dans la solution de toutes les questions internationales en suspens dont dépendent le maintien et la considération de la paix mondiale et de la sécurité des peuples.

7. La délégation de la République populaire de Bulgarie espère que l'Assemblée générale, à la présente session, saura prendre de telles décisions sur les questions qui figurent à son ordre du jour, contribuant ainsi à la consolidation de la paix et de la compréhension entre les peuples, ce qui constituera une base solide pour la coopération ultérieure entre les pays. C'est là une tâche réalisable, à condition que tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies fassent les efforts nécessaires pour aboutir à une solution pratique des questions internationales les plus urgentes.

8. Les événements qui se déroulent dans le Moyen-Orient, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat de notre pays, ont suscité un vif intérêt de la part du peuple bulgare tout entier et retiennent puissamment son attention. C'est d'ailleurs naturel et facile à expliquer. Tout

élément important, toute agitation dans n'importe quel pays, en cette époque où les possibilités techniques sont considérables, retentissent dans les autres pays et y exercent une influence, en particulier dans les pays voisins.

9. A la suite du développement historique des dernières décennies et surtout après la seconde guerre mondiale, les peuples du Moyen-Orient sont parvenus à obtenir leur indépendance nationale. Maintenant, ils font de grands efforts pour la préserver et la consolider ainsi que pour développer l'économie nationale qui s'est trouvée retardée par la domination étrangère, et améliorer le niveau de vie des populations qui est très bas dans cette région du monde. Avec un riche passé historique, ayant contribué grandement au développement de la connaissance et de la culture humaines, il est naturel que ces peuples demandent qu'on les laisse régler eux-mêmes leurs propres affaires. Cependant, il semble que les intentions de certains milieux financiers intéressés à l'exploitation de ces régions, qui sont riches en matières premières, soient différentes. Ils ne peuvent arriver à accepter que les peuples de cette région du monde aient la ferme intention de régler eux-mêmes leurs affaires, d'organiser l'exploitation de leurs richesses nationales comme ils l'entendent et conformément à leur propre intérêt.

10. La cessation de l'agression contre l'Égypte n'a pas mis fin aux aspirations de ces milieux, et notamment à celles des monopoles du pétrole aux États-Unis. Il est notoire que l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) et ses filiales furent créées afin de sauvegarder les intérêts spécifiques de ces monopoles dans les régions correspondantes. En raison de leurs liens étroits avec les groupes financiers britanniques et français, ces monopoles se considèrent comme étant les héritiers et les successeurs légitimes de ces groupes. En fait, au fur et à mesure que le prestige et l'influence du Royaume-Uni et de la France dans cette région déclinaient, les appétits augmentaient aux États-Unis. Ce sont les intérêts de ces monopoles qui ont donné naissance à la théorie selon laquelle l'absence de l'influence française et britannique au Moyen-Orient a créé un vide de pouvoir que les peuples arabes n'étaient pas en état de remplir eux-mêmes. Afin de remplir ce prétendu vide, on a créé une doctrine spéciale, la doctrine Eisenhower, appuyée par l'influence et les forces armées des États-Unis. Les déclarations des États et des peuples arabes selon lesquelles il n'y a pas de vide dans le Moyen-Orient — et même s'il y en avait un les peuples arabes seraient en état de le remplir — sont restées vaines. Des émissaires spéciaux furent envoyés afin de convaincre les peuples arabes qu'il y avait un vide et que les États-Unis seuls étaient en état de le combler. A la suite d'un long travail dans lequel la marine des États-Unis, stationnée dans la Méditerranée, joua un rôle assez important, certains pays — surtout ceux qui appartiennent déjà au Pacte de Bagdad et à l'OTAN — furent persuadés d'accepter la doctrine Eisenhower.

11. La création de cette doctrine était nécessaire aux milieux dirigeants des États-Unis pour justifier devant l'opinion publique mondiale — y compris l'opinion arabe — leur ingérence grossière dans les affaires intérieures des États du Moyen-Orient. La création de cette dangereuse doctrine — dangereuse pour la paix et la coopération entre les peuples — fut motivée par une prétendue ingérence soviétique, inexistante en fait, dans le Moyen-Orient.

12. En fait, toutes les fois que les peuples se lèvent, où que ce soit, pour rejeter l'esclavage colonial ou pour

sauvegarder leur indépendance déjà conquise, c'est devenu une habitude que les monopoles et leurs porte-parole reprennent l'invention vieille et périmée du danger communiste grâce à laquelle, d'ailleurs, Hitler fut installé au pouvoir en Allemagne.

13. C'est sous des prétextes analogues qu'il y a quelques semaines à peine une campagne effrénée fut déclenchée contre la Syrie. On accuse ce pays de mettre ses voisins en danger, alors que certains d'entre eux sont plus grands et plus puissants qu'elle-même. Des émissaires spéciaux furent envoyés sur place pour étudier la situation, mais non pas en Syrie. On a organisé des démonstrations de force en établissant un pont aérien pour le transport d'armes dans les pays voisins de la Syrie. Les navires de guerre de certaines puissances ont fait leur apparition dans les parages. On entendit des déclarations sur la question de savoir s'il y avait lieu ou non d'appliquer la doctrine Eisenhower. Les hommes d'État arabes de pays autres que la Syrie et qui, selon l'opinion américaine, ont une attitude amicale à l'égard des États-Unis, ont réfuté catégoriquement toutes ces inventions par l'appui unanime qu'ils ont accordé à la Syrie. Tout ce bruit, tout ce branle-bas de combat autour du Moyen-Orient a augmenté la tension des relations dans cette région du monde et a contribué au maintien de la tension dans les relations internationales.

14. Cependant, étant donné les déclarations claires et catégoriques des dirigeants arabes, les allégations d'après lesquelles la Syrie aurait mis en danger la sécurité de ses voisins sont absolument fausses. Il est évident par contre que les dirigeants actuels de la Syrie ne plaisent pas à certains milieux, parce qu'ils ne marchent pas au pas de la musique de Washington. Mais pourquoi les dirigeants de n'importe quel pays souverain devraient-ils marcher au pas de la musique de Washington?

15. En même temps, à l'abri du bruit fait autour de la Syrie, deux autres États arabes, l'Oman et le Yémen, sont l'objet d'actes d'agression de la part du Royaume-Uni, l'allié des États-Unis.

16. Ces démonstrations de force, la création de ponts aériens pour le transport d'armes dans un pays afin d'exercer une pression sur les États voisins, comme dans le cas des menaces contre la Syrie, sont des méthodes qui peuvent avoir des résultats inattendus, qui peuvent déclencher une guerre que personne ne serait capable de circonscrire. Ces tentatives d'intimidation, entreprises dans le cadre de la doctrine Eisenhower, ont été condamnées par une partie de la presse américaine elle-même, parce qu'elles ont été en échec. Cela n'est-il pas une preuve convaincante des objectifs véritables de cette doctrine et des effets nuisibles de son application?

17. Il est temps de mettre fin à la politique d'intimidation et de menace à l'égard des peuples du Moyen-Orient, politique menée pour la seule raison que ces peuples n'acceptent pas de laisser de nouveau cette région en proie aux intérêts étrangers. Il est grand temps de mettre fin aux tentatives d'ingérence dans leurs affaires intérieures. Il faut laisser les peuples arabes régler eux-mêmes leurs affaires. A la lumière de leur riche passé historique et de leur expérience récente, ils sauront s'acquitter de cette tâche. Des questions comme celle de savoir qui devrait diriger ou ne pas diriger dans un État, celle de savoir quelle devrait être la composition du gouvernement et quelle sorte de régime devrait y être établi, sont des questions qui ne concernent que les pays intéressés.

18. Les peuples désirent qu'il soit mis fin à l'ingérence étrangère dans le Moyen-Orient et que les pays de cette région soient libres d'administrer seuls leurs affaires intérieures. L'humanité tout entière est animée de la volonté de sauvegarder et de consolider la paix, de garantir le développement normal de tous les peuples et d'assurer la coexistence pacifique entre les États.

19. Le désir et le souci d'assurer la paix et le développement pacifique des nations deviennent plus forts et plus pressants au fur et à mesure que les moyens de guerre deviennent plus destructifs. L'apparition et le perfectionnement des armes atomiques et thermonucléaires, dotées d'une capacité de destruction inimaginable dans le passé, nous offrent, dans le cas d'une guerre mondiale, la sombre perspective de l'anéantissement de dizaines et de centaines de millions d'êtres humains dans les différentes régions du monde, tandis que des centaines de millions d'autres seraient condamnés à des maladies horribles.

20. La force destructive des armes atomiques et thermonucléaires est tellement grande, les moyens de les transporter tellement perfectionnés depuis l'apparition des fusées balistiques intercontinentales et des fusées téléguidées, qu'aucun pays au monde, quels que soient son développement technique et son système de défense, à quelque point de la terre qu'il se trouve, ne saurait être protégé contre une attaque par les armes atomiques et thermonucléaires.

21. Dans ces conditions, il est naturel que la question du désarmement devienne une question fondamentale de notre époque, car ce problème intéresse au premier degré l'opinion publique des masses populaires dans le monde entier. C'est pourquoi les travaux du Sous-Comité de la Commission du désarmement, siégeant à Londres pendant plus de cinq mois, furent suivis avec un intérêt soutenu par les gouvernements aussi bien que par les peuples profondément intéressés à la conclusion d'un accord, ne fût-il que partiel, qui pourrait servir de base à la solution ultérieure du problème du désarmement.

22. Malheureusement, cette attente et ces espoirs furent déçus. En dépit des déclarations optimistes que le représentant des États-Unis et les représentants d'autres pays occidentaux ont faites au Sous-Comité, aucun progrès n'a été réalisé dans le domaine du désarmement. Il se peut que, en faisant de telles déclarations, ces représentants essaient d'apaiser le sentiment grandissant d'angoisse et d'inquiétude des masses populaires à l'intérieur de leurs propres pays, devant la course aux armements et les horreurs d'une nouvelle guerre mondiale.

23. Pour réaliser des progrès dans le domaine du désarmement, il faut qu'il existe une intention sincère de désarmer. Les peuples reconnaîtraient une telle intention dans une volonté bien arrêtée de parvenir à des résultats immédiats et pratiques, en commençant par les questions sur lesquelles, selon l'opinion des parties, il existe les conditions essentielles d'un accord.

24. Les propositions faites par les pays occidentaux au Sous-Comité de la Commission du désarmement sont-elles de cette nature? Permettent-elles d'arriver à un accord, au moins sur certaines des questions discutées? Il est notoire que, dans les propositions communes des représentants de l'OTAN aux dernières séances du Sous-Comité, toutes les questions, aussi bien celles sur lesquelles il est possible d'arriver à un accord que celles sur lesquelles il existe des divergences irréconciliables,

sont liées de façon à empêcher tout progrès dans la voie du désarmement.

25. Par contre, l'Union soviétique a fait à maintes reprises des efforts tendant à satisfaire certaines des demandes des représentants de l'OTAN, à apaiser, par toute une série de concessions, leurs appréhensions, même injustifiées. Au lieu de faire naître le même désir de rapprochement des points de vue et des positions prises, il nous semble que les concessions de l'Union soviétique ont au contraire provoqué, chez les représentants des pays occidentaux, le désir de perpétuer les différences et de les aggraver si possible. Leurs propositions communes de la démontrent clairement. Cela ne nous amène-t-il pas à penser qu'ils n'ont ni le désir ni l'intention sincères d'avancer sur le chemin du désarmement?

26. Tout le monde est d'accord, y compris les représentants des pays occidentaux au Sous-Comité, pour reconnaître que les propositions soviétiques sont réalistes, qu'elles peuvent servir de point de départ pour la conclusion d'un accord. Ces propositions de l'Union soviétique ont l'appui de l'opinion publique de la grande majorité des peuples du monde entier, parce qu'elles sont claires et correspondent au désir des peuples de voir prendre des mesures concrètes en vue d'un désarmement réel.

27. Dans ce cas, qu'est-ce qui empêche les États qui participent aux travaux du Sous-Comité de se mettre d'accord sur une réduction des forces armées? Après de longues discussions, n'est-on pas arrivé à un accord sur les niveaux limites des forces armées? Qu'est-ce qui empêche de prendre l'obligation solennelle de renoncer à l'utilisation des armes atomiques et de consentir à la liquidation de toutes les bases militaires en territoire étranger?

28. Cependant, puisque l'on fait des objections là où il n'y a pas lieu d'en faire, puisque le contrôle est devenu une fétiche contre lequel se heurtent tous les efforts en vue de parvenir à un accord rapide et concret sur le désarmement, l'Union soviétique a fait en plus des propositions partielles: les pays possédant des armes atomiques et thermonucléaires assument l'obligation solennelle de ne pas les utiliser pour une période de cinq ans et les essais d'armes atomiques et thermonucléaires seraient interrompus pour une période de deux à trois ans.

29. Aucun contrôle n'est nécessaire pour interrompre les expériences sur les armes atomiques et à l'hydrogène. N'admettait-on pas unanimement il y a quelque temps que les possibilités scientifiques et techniques existantes permettaient de discerner toute explosion expérimentale sur quelque point du globe qu'elle se produise? Qui plus est, pour fournir une sécurité encore plus grande et répondre aux demandes des pays occidentaux, l'Union soviétique a proposé l'établissement de postes de contrôle partout où de telles explosions pourraient être produites.

30. Quoi de plus clair et de plus pratique que ces propositions? En plus de la manière réaliste dont les questions sont traitées, ces propositions partielles ont l'avantage de poser la base d'un accord durable sur le désarmement. Incontestablement, la question du désarmement n'est pas une question facile à résoudre. Cependant, nous considérons que cette question vitale de notre temps est artificiellement compliquée et obscurcie par toute une série de questions techniques et d'organisation dont la solution, affirme-t-on, aurait dû précéder le désarmement.

31. Si l'on a vraiment l'intention et le désir de faire sortir les pourparlers sur le désarmement de l'impasse actuelle, il faut qu'on se mette d'accord au moins sur certaines questions urgentes et fondamentales. Dans cet ordre d'idées, on ne saurait nier l'utilité d'une obligation solennelle, de la part des Etats possédant des armes atomiques et à l'hydrogène, de renoncer à leur utilisation au moins pour une certaine période. Un tel accord aurait les effets les plus favorables sur la situation internationale et contribuerait au rétablissement de la confiance chez les peuples; ceux-ci auraient ainsi l'assurance que les grands Etats possédant des armes atomiques et thermonucléaires ont réellement l'intention de renoncer à leur usage.

32. S'il existait réellement chez eux un désir de parvenir à un accord sur le désarmement, qu'est-ce qui empêcherait les pays occidentaux, et plus spécialement les Etats-Unis et le Royaume-Uni, d'accepter la proposition d'une interruption temporaire des essais d'armes nucléaires, pour une période d'au moins deux ou trois ans? Par ailleurs, il est facile de séparer cette question de l'ensemble du problème du désarmement et d'arriver à une solution rapide. Voilà une question où on ne pourrait plus spéculer avec le contrôle et avec d'autres questions techniques et d'organisation complexe, bien que le représentant du Royaume-Uni ait réussi à nous présenter, sur cette question également, toute une série de détails techniques à la solution préalable desquels il lie la question du désarmement. L'argument selon lequel la renonciation aux explosions expérimentales créerait un faux sentiment de sécurité et de calme n'a aucune valeur. Qu'est-ce qu'il y a de faux dans le sentiment légitime de soulagement que les peuples éprouveraient à la nouvelle des interruptions des essais d'armes atomiques, de la fin de l'augmentation menaçante de la radio-activité? Peut-être s'imagine-t-on que les explosions à Bikini et dans les autres îles inspirent un calme plus grand aux habitants du Japon, de l'Indonésie ou de l'Australie? Ou bien pense-t-on que la vie est plus tranquille et plus assurée à l'ombre de ces nuages en forme de champignon?

33. En liaison avec le refus des pays occidentaux d'accepter les propositions relatives à la cessation des expériences sur les armes atomiques et thermonucléaires, il y a des gens qui voudraient nous rassurer par la fabrication d'armes nucléaires à radio-activité réduite, par la fabrication de bombes atomiques "ennoblies". Voilà une singulière consolation en effet. Ces armes seraient-elles moins destructives dans le cas d'une troisième guerre mondiale? Evidemment non. Alors, quel profit en tirerait l'homme ordinaire qui serait l'objet de leur force destructive? Serait-il plus amusant de mourir des brûlures ou des blessures résultant de ces armes atomiques purifiées que de celles des armes atomiques ordinaires? Ces bombes détruiraient-elles moins de cités, moins de monuments de la culture humaine? L'extermination de la population des grandes villes et des régions à population dense serait-elle moins horrible? Qui plus est, où est la garantie que lors d'une troisième guerre mondiale, accompagnée de passions déchainées, on n'emploiera que des bombes atomiques et à l'hydrogène raffinées et non des bombes qui ne le sont pas?

34. Les possibilités de voir se déclencher le plus grand et le plus destructif carnage thermonucléaire lors d'une guerre mondiale sont réelles. Voilà pourquoi il est nécessaire que dès maintenant, alors que les passions ne sont pas encore déchainées, les mesures nécessaires soient prises pour mettre fin aux expériences des armes

thermonucléaires, pour interdire leur emploi et pour en détruire même les dépôts.

35. En ce qui concerne l'affirmation que l'Union soviétique compterait sur la possibilité d'exercer une pression morale et religieuse sur les gouvernements occidentaux, profitant du sentiment d'horreur des masses populaires pour les armes atomiques et thermonucléaires, il est évident que ces affirmations ne tiennent pas compte des faits historiques. Il est notoire que nulle considération d'ordre moral ou religieux n'a empêché l'emploi des bombes atomiques sur Hiroshima ou Nagasaki, ce qui eut pour résultat la destruction de dizaines de milliers de vies humaines et la condamnation à une mort lente et pénible de centaines de milliers d'autres. Aucune considération morale ou religieuse n'a empêché les militaristes et les monopolistes américains de développer les armes atomiques à une vitesse enfiévrée, à un moment où l'Union soviétique non seulement ne produisait pas encore d'armes atomiques mais n'envisageait même pas leur production. Pourquoi alors, à ce moment, les milieux dirigeants des Etats-Unis, qui veulent passer pour des gens dévoués à la cause du désarmement, n'ont-ils pas accepté la proposition soviétique d'interdire la production de l'arme atomique? Il existait alors la possibilité de réaliser un contrôle complet à leur profit, pour autant que l'URSS ne produisait pas d'armes atomiques ni de matières fissiles.

36. Ce sont évidemment des occasions manquées. C'est une page de l'histoire, mais ces faits du passé peuvent nous servir à mieux comprendre le développement actuel et à avoir une idée plus claire des positions des différents pays sur la question du désarmement, notamment en ce qui concerne la cessation des expériences sur les armes nucléaires.

37. D'autres se sont efforcés de démontrer qu'une troisième guerre mondiale, menée avec des armes ordinaires, ne serait pas moins destructive qu'une guerre menée avec des armes atomiques et thermonucléaires. Nous sommes d'accord qu'il ne faut pas qu'il y ait de guerre du tout. Mais une pareille argumentation nous surprend car, évidemment, son but n'est que de justifier la production d'armes atomiques et nucléaires, de justifier la guerre globale.

38. Tous les arguments avancés par les représentants de l'OTAN au Sous-Comité de la Commission du désarmement et dans la discussion actuelle visent à empêcher la conclusion rapide d'un accord sur le désarmement — solution à laquelle les peuples du monde entier sont vivement intéressés — et ne peuvent évidemment convaincre personne.

39. Les propositions de l'URSS pour un désarmement total correspondent aux désirs et aux aspirations des peuples du monde entier; ces peuples sont plus spécialement unanimes en ce qui concerne les propositions de renonciation à l'emploi des armes atomiques et des armes à l'hydrogène, et de leur élimination des armes des Etats. Voilà pourquoi ces propositions jouissent de l'appui sans réserve des peuples du monde entier.

40. Le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie a déclaré à maintes reprises, et déclare une fois encore, qu'il soutient les propositions du Gouvernement de l'Union soviétique sur le désarmement, sur l'interdiction des armes atomiques et thermonucléaires, sur la cessation des expériences de ces armes atomiques, ces propositions répondant aux intérêts du peuple bulgare comme aux intérêts de la paix et de la sécurité dans le monde entier.

41. Dans une des interventions faites ici — celle du Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni — il a été reproché aux pays socialistes représentés à l'Organisation de voter unanimement sur toutes les questions fondamentales concernant les relations internationales, y compris la question du désarmement. Nous ne pouvons pas ne pas être étonnés d'un tel reproche. Les relations existant entre les pays socialistes, ainsi que leur unanimité parfaite sur toutes les principales questions internationales, toujours et partout, y compris à l'Organisation des Nations Unies, sont chose toute naturelle et logique. Cette unanimité découle de la nature même de leur politique, qui est une politique de paix et de coopération dans le domaine de l'économie, de la culture, de la science, une politique de coexistence pacifique, de rapprochement entre les peuples.

42. Le contraire serait étrange. Il serait étrange en effet que, poursuivant une politique semblable de paix et de coexistence pacifique, de coopération et de rapprochement entre les peuples, ces pays ne fussent pas unanimes sur les principales questions internationales. Sans doute existe-t-il un certain désir que ces pays ne soient pas toujours unanimes, mais ce n'est pas un désir réaliste. Il doit être clairement compris qu'aucun Etat socialiste ne renoncera à sa politique extérieure, qui répond aux intérêts et aux aspirations des masses populaires du pays, et ne s'engagera dans une autre politique uniquement pour plaire à certains milieux intéressés au maintien de la tension internationale.

43. Conformément à sa politique de paix et de coexistence pacifique entre les Etats, de coopération et d'amitié entre les peuples — politique sur laquelle se fonde sa position à l'égard de tous les problèmes internationaux, y compris les problèmes discutés ici — le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie a proposé toute une série de mesures visant à l'amélioration de ses relations avec les pays voisins, à l'établissement d'une coopération étroite avec ces pays dans le domaine de l'économie et des échanges culturels, scientifiques et techniques.

44. La bonne volonté et l'initiative manifestées par le Gouvernement bulgare ont rencontré à plusieurs reprises la compréhension nécessaire et une bonne volonté réciproque, ce qui a contribué à la réalisation d'un progrès considérable sur le chemin de l'amélioration de nos relations avec les pays balkaniques voisins, et de la consolidation de la coopération entre eux.

45. L'initiative du Gouvernement de la République populaire de Roumanie visant à la convocation d'une conférence des dirigeants des gouvernements des pays balkaniques dans le but d'examiner les questions concernant le renforcement de la paix dans les Balkans, la non-agression, la solution de tous les différends par des moyens pacifiques, le développement des relations économiques et culturelles, a trouvé une pleine compréhension et une bonne volonté égales de notre part.

46. Le Gouvernement bulgare est d'avis que, malgré l'existence de certains problèmes en suspens et de certaines différences d'opinion sur quelques autres d'entre eux, l'établissement d'un contact direct entre les chefs de gouvernement des pays balkaniques, dans une atmosphère de bonne volonté et de compréhension, peut ouvrir la voie à la transformation de cette région du monde en une zone de paix durable et de concorde.

47. Cependant, certaines grandes puissances, aujourd'hui encore, essaient de détourner l'attention de l'opinion publique de certains pays balkaniques de questions gênantes pour ces puissances, en atisant de vieilles

rancunes, en poussant les peuples des Balkans les uns contre les autres.

48. Aussi facile et commode qu'il soit d'utiliser de pareils moyens, il n'en est pas moins désirable d'abandonner cette façon de faire de la politique aux dépens des autres. Les peuples balkaniques, nous en sommes persuadés, ne permettront pas que les Balkans soient de nouveau transformés en baril de poudre de l'Europe. Ils trouveront sans aucun doute le chemin de l'entente, de la coopération, de la coexistence pacifique, afin de pouvoir consacrer toutes leurs forces, toutes leurs ressources matérielles et tous leurs talents au progrès économique et culturel.

49. Au cours des débats, de nombreux orateurs ont souligné qu'un climat de confiance et de coopération entre les peuples est indispensable pour la solution des problèmes internationaux importants. Ce climat pourrait être créé aisément si l'on se consacrait en premier lieu à certaines questions dont la solution ne présente pas de difficulté exceptionnelle, à condition que l'on fasse preuve, de part et d'autre, de bonne volonté. Par exemple, au lieu de créer des obstacles artificiels aux échanges commerciaux avec certains pays, et plus spécialement avec les pays socialistes, on pourrait coopérer activement au rétablissement des relations commerciales et économiques traditionnelles entre les peuples et à leur expansion ultérieure. Ceci résoudrait, dans une large mesure, les difficultés ressenties par nombre de pays occidentaux en ce qui concerne les débouchés de certains de leurs produits et les aiderait à satisfaire aux capacités de production de certaines branches de leur industrie. D'autre part, on créerait de cette manière les conditions nécessaires à une compréhension mutuelle plus étroite entre les peuples, et par conséquent à une confiance mutuelle plus grande. Voilà pourquoi il faut examiner d'une manière sérieuse les possibilités que nous offre la proposition soviétique pour la convocation d'une conférence économique mondiale destinée à examiner les questions concernant la coopération économique entre tous les pays.

50. Une autre question qui mérite une attention sérieuse et soutenue, en vue de la compréhension mutuelle et de la création d'une atmosphère de confiance entre les peuples, est la question du renforcement des échanges culturels et des relations culturelles entre tous les peuples, et plus spécialement entre ceux qui ont des systèmes sociaux et politiques différents. L'étude et la connaissance des concepts de la culture, de la science et des arts, la connaissance de la manière de penser et de vivre, la connaissance des idées et des aspirations des autres peuples sont aussi de nature à contribuer grandement au rapprochement des nations.

51. Le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la solution de ces problèmes et d'autres problèmes semblables est extrêmement important. Les moyens mis à sa disposition lui permettent de contribuer à la réalisation d'un progrès décisif dans la coopération économique et culturelle entre les peuples.

52. Nous espérons que l'Assemblée générale trouvera, à sa session actuelle, les moyens et l'autorité nécessaires pour faire avancer la solution de ces problèmes, ainsi que de tous les autres qui figurent à son ordre du jour, et tout particulièrement celui du désarmement. Leur solution contribuera à l'établissement d'une paix durable et de la coexistence pacifique entre les peuples du monde entier.

53. M. HAIKAL (Jordanie) [traduit de l'anglais] : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous

féliciter, au nom de la délégation de la Jordanie, de votre élection à la présidence de la douzième session de l'Assemblée générale.

54. Je voudrais en même temps présenter à M. Dag Hammarskjöld, mes félicitations pour sa réélection aux fonctions de Secrétaire général. Le fait que M. Hammarskjöld ait recueilli l'unanimité des suffrages au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale est la preuve que tout le monde reconnaît la grande compétence dont il témoigne dans la direction de notre organisation internationale et les efforts inlassables qu'il a déployés pour défendre les principes de la Charte.

55. Au nom du Gouvernement de la Jordanie, je voudrais également souhaiter la bienvenue à un nouvel Etat Membre, la Fédération de Malaisie. Depuis des siècles, les Arabes entretiennent des relations économiques et culturelles avec le peuple de Malaisie et nous sommes persuadés que ces liens d'amitié seront renforcés par l'accession à l'indépendance de ce nouvel Etat.

56. Il est encourageant de constater l'aide que les Nations Unies ont continué à fournir pendant l'année écoulée pour assurer le bien-être d'un grand nombre de pays dans les domaines culturel, économique et politique. Plusieurs chefs de délégation ont déjà passé en revue ces activités de l'Organisation et nous partageons entièrement la satisfaction qu'ils ont exprimée.

57. Les efforts déployés par les Nations Unies pour maintenir la paix méritent d'être particulièrement soulignés. L'exemple le plus récent et le plus digne d'éloges de ces efforts est le rôle important qu'ont joué les Nations Unies l'année dernière en faisant cesser la triple invasion dont l'Egypte était victime, invasion qui, si on l'avait laissée se développer, aurait sans doute entraîné une catastrophe pour le monde entier. La sécurité du monde est indivisible et les idées de petite guerre, de guerre courte ou de guerre limitée deviennent rapidement à notre époque des mythes de plus en plus dangereux.

58. L'attitude, d'importance historique, qu'ont prise les Nations Unies lors du conflit de Suez a convaincu les petites puissances de la communauté des nations que notre grande organisation internationale demeurerait l'un des instruments les plus efficaces pour faire échec à l'agression, maintenir la paix et défendre la justice internationale. C'est parce que l'opinion publique mondiale s'est révélée une force morale si irrésistible, lorsque l'Egypte a été victime de l'agression, qu'un grand nombre de pays se sont tournés avec une foi renouvelée vers l'Organisation des Nations Unies, dont le prestige et l'autorité auprès des peuples du monde ont plus que jamais grandi.

59. En qualité de représentant d'un pays arabe, je me permettrai de limiter mes observations à quelques aspects généraux des difficultés existant au Proche-Orient qui ont des effets sur la sécurité mondiale.

60. Comme personne ne l'ignore, il règne au Proche-Orient une atmosphère générale de crise qui s'accompagne d'un grave mécontentement et d'une instabilité politique. Un certain nombre d'Etats situés hors de la région s'efforcent de remédier à cet état de choses. Mais on ne pourra trouver de remède efficace que si l'on comprend vraiment la nature réelle des maux qui sévissent dans cette région.

61. Depuis 10 ans, tous ceux qui étudient sans parti pris les événements politiques du Proche-Orient s'accordent sur un point, à savoir que la cause des principales difficultés auxquelles on se heurte dans la région

est le mouvement sioniste et la politique d'expansion qu'Israël poursuit sans relâche au détriment des Arabes.

62. Je n'abuserai pas du temps de l'Assemblée en faisant l'historique de la question. Personne n'ignore que la création de l'Etat d'Israël a fait de plus d'un million d'Arabes, soit plus des trois quarts de la population arabe de la Palestine, des réfugiés. Ces malheureuses victimes de l'agression sioniste sont encore dispersées dans des camps de réfugiés ou mènent une vie misérable dans divers pays du Moyen-Orient ou dans des lieux reculés, aux quatre coins du monde. Des familles qui, depuis des siècles, avaient vécu dans la même ville, le même village, ou habité sous le même toit sont maintenant dissociées. Innocentes victimes d'événements à propos desquels elles n'ont rien pu dire et qu'elles n'avaient aucun moyen d'empêcher, elles se sentent abandonnées de tous. On a toléré ces événements en dépit du fait que les résolutions des Nations Unies créant l'Etat d'Israël reconnaissent aux Arabes de Palestine le droit de retourner dans leurs foyers. Cependant, 10 ans après la création de l'Etat d'Israël, ces réfugiés continuent à vivre, dans les conditions les plus misérables, de la charité arabe et de secours des Nations Unies qui s'élèvent seulement à environ 2 dollars par personne et par mois. Ces 2 dollars servent à couvrir les dépenses relatives à la santé, à l'enseignement, aux transports, au logement et à l'alimentation des réfugiés et à payer les agents chargés de l'exécution du programme d'assistance des Nations Unies.

63. L'un des aspects tragiques de cette situation est qu'en réalité ces malheureux réfugiés de Palestine, réduits à vivre de la charité, ne sont pas pauvres: en fait, ils possèdent 90 pour 100 de la superficie de la partie de la Palestine désignée aujourd'hui sous le nom d'Israël. On estime à 12 milliards de dollars la valeur des biens privés arabes en Israël et ces biens produisaient en 1947 un revenu d'environ 150 millions de dollars par an.

64. On ne comprend pas pourquoi les biens arabes en Israël devraient continuer à être exploités par des Israéliens ni pourquoi leurs propriétaires légitimes, qui se trouvent dans un tel dénuement, devraient continuer à être privés de ces revenus. On ne comprend pas pourquoi l'Organisation des Nations Unies devrait, chaque année, inviter ses membres à contribuer à l'entretien des réfugiés arabes, alors que les biens que ces réfugiés possèdent en Israël produisent un revenu d'environ 150 millions de dollars par an. On nous dit, cette année, que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient se trouve de nouveau en proie à des difficultés financières et se propose de supprimer une partie des services qu'il rend aux réfugiés arabes. L'Assemblée générale ne peut pas éviter beaucoup plus longtemps de faire face à ses responsabilités morales dans cette situation et l'Organisation prendrait une mesure de caractère pratique en se demandant si le moment n'est pas venu de créer, pour la garde des biens arabes en Israël, une commission qui les administrerait et veillerait à leur entretien, au lieu de les laisser entre les mains des Israéliens qui n'en prennent délibérément aucun soin. Cette commission des Nations Unies serait également chargée de recueillir les revenus des Arabes en Israël et de les répartir au profit des réfugiés jusqu'à ce qu'un règlement définitif de la question de Palestine soit intervenu.

65. Il convient de rendre hommage aux institutions spécialisées des Nations Unies et, en particulier, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les efforts inlassables qu'ils ont accomplis afin

d'aider les réfugiés à lutter contre la famine et la maladie, bien que ces efforts conjugués n'assurent aux victimes du sionisme qu'un niveau d'existence proche de la famine.

66. L'opinion mondiale ne peut, sans danger, continuer à faire preuve d'insensibilité, aussi bien que d'aveuglement politique, devant le fait qu'une des principales causes des rancœurs et des troubles dans la région est le mépris persistant d'Israël pour les nombreuses décisions des Nations Unies prévoyant le retour des réfugiés arabes dans leurs foyers et stipulant que les réfugiés qui préféreraient ne pas être rapatriés devraient recevoir chacun une indemnité appropriée. Malheureusement pour les réfugiés et pour la sécurité mondiale, Israël a systématiquement refusé de mettre en œuvre les dispositions des décisions des Nations Unies, qui visaient à sauvegarder certains des droits des Arabes en Palestine.

67. Les dangereuses tensions qui existent au Proche-Orient ont aussi d'autres causes. L'aggravation de la situation politique dans cette partie du monde est une conséquence directe des menées et des ambitions politiques d'Israël. Chaque jour, les Israéliens essaient d'envahir plus de terres arabes. Les dirigeants israéliens ne font aucun secret de leur politique expansionniste. M. Ben Gurion a déclaré tout récemment qu'Israël se propose de faire venir en Palestine, dans un proche avenir, quelque 2 millions de nouveaux immigrants juifs. En même temps, Israël refuse de permettre aux réfugiés arabes de retourner dans leurs foyers et de reprendre possession de leurs biens, sous prétexte qu'il n'y a plus de place pour de nouveaux venus en Israël.

68. L'immigration juive a toujours été le principal instrument d'Israël pour l'exécution de ses visées expansionnistes. C'est pourquoi elle préoccupe si vivement les Arabes. Ils ne peuvent oublier que l'immigration de 700.000 Juifs en Palestine sous le Mandat britannique a amené à tailler un Etat étranger au cœur du monde arabe et a entraîné la dépossession et l'exil de plus d'un million d'Arabes de Palestine. On ne peut comprendre le malaise, les craintes et l'état de tension actuel des Arabes sans tenir compte de cet événement historique : alors que moins de 750.000 immigrants juifs ont valu aux Arabes une tragédie aussi terrible, peut-on s'étonner qu'ils soient inquiets et désirent s'armer pour résister à l'expansionnisme sioniste ? Si l'on introduit 2 millions d'immigrants de plus en Israël, son désir de s'étendre s'en trouvera considérablement renforcé. Tous les pays arabes de la région ressentent déjà la menace que représente Israël. On leur a porté de nombreux coups et ils ont subi de lourdes pertes. Les Nations Unies ont éprouvé de grandes difficultés à contenir les agressions répétées d'Israël.

69. Le fait qu'Israël, déjà puissamment armé, continue de s'armer, avec l'aide de l'étranger, d'une façon que ses besoins de défense ne justifient pas et le fait qu'Israël a accueilli une mission militaire étrangère hostile aux Arabes constitue une grave menace pour la sécurité des pays arabes. La situation ne cesse d'empirer. Voilà pourquoi les dirigeants arabes cherchent partout une aide. Il leur faut, et c'est une tâche peu enviable, faire face jour et nuit à la menace du sionisme, dont les buts avoués sont de s'emparer de toujours plus de terres arabes, de déposséder plus de propriétaires arabes et d'exterminer le plus possible d'hommes, de femmes et d'enfants arabes, afin qu'un Etat sioniste sans cesse plus puissant domine le Proche-Orient. Si l'on veut mettre fin à cette source chronique de troubles dans le Proche-Orient, il faut prendre les mesures appropriées.

Si on néglige de le faire, la situation ne pourra qu'empirer.

70. Certains politiciens occidentaux semblent croire que le problème de Palestine peut être résolu par des mesures économiques. Mais les réalités de la situation créée par la tragédie de Palestine sont telles que cette méthode est absolument insuffisante. On ne saurait assez souligner que le problème de Palestine est un problème essentiellement politique et qu'aucun progrès ne sera possible tant qu'on ne regardera pas en face les aspects politiques de la question. C'est seulement lorsque sera intervenu un règlement politique garantissant les droits des Arabes en Palestine que la voie sera ouverte à d'heureuses interventions économiques.

71. Nous sommes convaincus que les mesures suivantes, prises sans retard par les Nations Unies, auraient un effet apaisant : premièrement, l'exécution des décisions des Nations Unies, répétées mainte et mainte fois depuis 10 ans, qui prévoient le retour des réfugiés de Palestine dans leurs foyers et le versement d'indemnités pour les pertes qu'ils ont subies ; deuxièmement, la rétrocession aux Arabes du territoire qu'Israël occupe illégalement dans la partie de la Palestine qui, d'après la décision des Nations Unies, doit rester arabe ; troisièmement, la création d'une commission des Nations Unies pour la garde des biens arabes en Israël, commission qui serait chargée d'administrer et de maintenir ces biens en état, ainsi que de recueillir et de répartir les revenus de ces biens dans l'intérêt de leurs propriétaires légitimes, les réfugiés arabes de Palestine ; quatrièmement — et c'est là une mesure qui s'impose — l'arrêt de l'immigration sans frein des Juifs en Israël, car l'immigration juive actuelle sans limite constitue le danger le plus réel et le plus immédiat pour la stabilité de la région ; ce danger est si menaçant que, de l'avis de la plupart des observateurs politiques, on ne devrait plus le tolérer même sous le prétexte de la souveraineté, car l'immigration sioniste a atteint un point tel qu'elle affecte non seulement la situation en Israël, mais en fait l'avenir de tous les pays arabes du Proche-Orient c'est-à-dire la stabilité politique de la région.

72. Il est urgent — nous en sommes profondément convaincus — que notre grande assemblée des nations étudie les questions que soulève l'immigration sioniste sans restriction dans une enclave extrêmement restreinte du Proche-Orient. Cette introduction d'un élément étranger et hostile dans la région est, depuis 10 ans, un facteur politique de très grands troubles. Nous pensons que les membres de l'Assemblée pourraient exercer une influence stabilisatrice dans cette région troublée en soustrayant l'immigration juive au contrôle d'Israël pour la placer sous contrôle international. Cette mesure apaiserait certaines des craintes les plus vives qui sont la cause d'une rapide aggravation de la situation. Il n'y a plus beaucoup de temps à perdre au Moyen-Orient.

73. D'autres difficultés politiques viennent de surgir dans le sud de la péninsule Arabique, en Oman et au Yémen. Là encore, elles résultent d'ambitions étrangères de domination sur des parties arabes du monde. Il faut mettre un terme aux agressions continues dans le sud de l'Arabie, si l'on souhaite vraiment la stabilité politique. Nous espérons sincèrement que l'esprit de domination qui, parfois encore, fait s'engager de grandes puissances dans la mauvaise voie disparaîtra lorsque l'on comprendra qu'il y a beaucoup plus d'avantages à tirer d'une coopération politique et économique librement consentie entre pays.

74. Une autre région qui préoccupe vivement tous les Arabes est l'Afrique du Nord, en raison surtout des événements d'Algérie.

75. La politique de la France à l'égard du Maroc et de la Tunisie, qui a eu pour résultat l'indépendance de ces deux pays, était une politique sage et éclairée. Elle a permis d'éviter des pertes en vies humaines et beaucoup de souffrances de part et d'autre, et elle a ouvert la voie à une coopération fructueuse.

76. Malheureusement, la France a suivi une politique toute différente en Algérie, une politique désastreuse pour tous les intéressés, une politique que les amis de la France sont navrés de la voir suivre et que les Arabes de partout voient avec consternation et colère. La France écrit en ce moment en Algérie une triste page de son histoire. Il est triste en vérité qu'un pays qui, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, était le champion de l'émancipation des peuples ait recours maintenant à la force brutale pour maintenir un autre peuple sous son joug.

77. Je ne décrirai pas la façon dont le mouvement arabe d'émancipation nationale est réprimé en Algérie. Mais je veux dire ici l'indignation qu'éprouvent les Arabes de voir utiliser les forces et des armements de l'OTAN pour l'extermination de la population arabe en Algérie. L'horreur de ce qui se passe en Algérie est indescriptible. On se demande pourquoi il ne s'est élevé en Occident aucune voix puissante pour dénoncer ces atrocités. Pour nous, l'agression et la répression brutale de mouvements de libération nationale sont répréhensibles où qu'elles se produisent, et nous voudrions voir les principes de la Charte respectés partout dans la conduite des relations internationales.

78. Je voudrais rendre hommage ici à l'attitude courageuse du sénateur Kennedy qui a demandé un cessez-le-feu en Algérie et la justice pour les Algériens. Il convient aussi de prendre acte avec reconnaissance des déclarations faites à l'Assemblée par de nombreux orateurs, en particulier M. Aiken, ministre des affaires extérieures et chef de la délégation de l'Irlande, qui se sont prononcés sans équivoque pour la justice en Algérie, au nom des principes de la Charte.

79. Il est difficile aux Arabes de passer sous silence le fait que près de 200.000 hommes, femmes, enfants et vieillards ont déjà été massacrés en Algérie. En dépit de ce que nous voyons se produire dans ce malheureux pays, nous refusons de croire que les idées démocratiques et les principes de la Charte puissent être interprétés ou appliqués différemment selon qu'il s'agit de les appliquer en Europe, en Afrique ou en Asie. Nous croyons que le respect de la vie humaine doit être le même partout.

80. L'an dernier, les Nations Unies ont donné à la France un délai pour qu'elle parvienne à une entente avec le peuple algérien et à une solution pacifique du problème algérien. Les représentants à la onzième session de l'Assemblée générale espéraient que la France mettrait ce délai à profit pour trouver le moyen d'atteindre ces objectifs. Malheureusement, la France n'a fait qu'envoyer en Algérie 500.000 soldats pourvus d'armes modernes de toute sorte et continue à espérer à tort que la force finira par écraser le mouvement d'indépendance et que les tortures anéantiront les aspirations des Algériens à la liberté. Ni la répression, ni les atrocités n'ont écrasé le mouvement de libération nationale; au contraire, que jamais le peuple algérien demande justice.

81. La France essaiera peut-être à nouveau de proposer des palliatifs, mais nous savons tous que de telles

mesures ne peuvent aboutir à des résultats satisfaisants. Le premier pas indispensable vers une solution pacifique serait que la France abandonne cette prétention fallacieuse selon laquelle l'Algérie fait partie intégrante du territoire métropolitain et qu'elle reconnaisse le droit du peuple algérien à l'indépendance. Les Nations Unies, nous semble-t-il, pourraient jouer un rôle fort utile en ordonnant un cessez-le-feu et le retrait des troupes françaises, en envoyant une force des Nations Unies pour assurer le maintien de l'ordre et en désignant une commission chargée de surveiller des élections générales véritablement libres, afin que le peuple algérien puisse décider de son avenir politique et de la forme de gouvernement qu'il voudra se donner. La reconnaissance à l'Algérie de l'indépendance et de son droit à disposer d'elle-même serait à l'avantage de tous les intéressés, y compris la France elle-même, en ce sens qu'une fois que la haine destructrice aurait été oubliée, une politique de coopération pourrait pleinement s'instaurer entre la France et les trois pays d'Afrique du Nord.

82. Au moment où commence la présente session de l'Assemblée générale, notre monde arabe se trouve être le plus grand foyer de tension politique et la plupart des observateurs s'accordent à considérer la situation actuelle comme dangereuse pour la paix mondiale. Pour nous, habitants de cette région, c'est une triste et dangereuse conjoncture. Mais nous demeurons convaincus qu'aucune des difficultés ne sera insurmontable si on leur fait face dans l'esprit de la Charte, qui proclame la foi des Membres de l'Organisation "dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites". Il ne fait aucun doute que, si tous les pays respectaient comme il convient les principes de la Charte, la liberté et la tranquillité régneraient partout dans le monde.

83. Espérant en un avenir meilleur, nous croyons sans réserve, comme l'a dit ce grand soldat, cette grande âme, ce grand chef: le président Eisenhower, qu'il n'est pas de paix sans justice.

84. Mme MEIR (Israël) [*traduit de l'anglais*]: Je voudrais dire tout d'abord, Monsieur le Président, combien il m'est agréable de vous faire part du grand plaisir et de la profonde satisfaction que mon pays a éprouvés de vous voir élu aux plus hautes fonctions auxquelles peut porter l'Organisation des Nations Unies. L'intégrité de vos intentions, la clarté de votre pensée et de votre façon de parler, l'impartialité de votre jugement sont un exemple pour nous tous et nous nous félicitons de vous avoir choisi pour diriger nos travaux.

85. Je tiens aussi à exprimer au Secrétaire général les sincères félicitations de mon gouvernement pour sa réélection à l'unanimité aux lourdes et éminentes fonctions dont il est investi. J'espère que dans les années à venir, et avec son aide vigilante, nous verrons les Nations Unies se rapprocher sans cesse davantage des idéaux proclamés dans la Charte.

86. Au cours de la discussion, le Premier Ministre du Canada a formulé le vœu que cette douzième session soit connue un jour sous le nom de session du désarmement. De nombreux orateurs ont fait écho à ce vœu et à cet espoir. Mais n'est-il pas tragique qu'à cette douzième session de l'Assemblée, 12 ans après une guerre qui a été marquée par des horreurs qu'aucun esprit humain n'aurait pu concevoir ou imaginer, on ne parle encore que d'espérance de désarmement? N'est-il pas tragique que 40 ans après la première guerre mon-

diale, menée comme "guerre pour mettre fin à toutes les guerres", notre génération, qui comprend de nombreux témoins des ravages des deux guerres, en soit encore à discuter de la nécessité et de l'opportunité du désarmement?

87. Tout le monde emploie à peu près la même phraséologie. Tout le monde parle de paix. Mais la confiance et l'amitié font défaut à un point tel que l'on est souvent amené à se demander si les mots ont gardé leur sens, si le même mot a le même sens pour tous les représentants.

88. Notre discussion générale se déroule au Siège de l'Organisation des Nations Unies, vers laquelle se tournent les yeux de toute l'humanité. Jamais dans l'histoire il n'y a eu d'organisation d'Etats si proche d'une véritable universalité. Lors de leur admission à l'Organisation, tous les Etats Membres s'engagent à respecter et à défendre une Charte où s'inscrit, plus qu'en tout autre document de l'histoire moderne, l'aspiration universelle à la paix, une Charte qui prévoit l'accomplissement de la vision pacifique du prophète: "De leurs glaives ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des serpes . . . et ils n'apprendront plus la guerre."

89. Récemment, nous avons eu le plaisir de voir admis un nombre croissant d'Etats. Parmi nous siègent les représentants de peuples qui ont récemment accédé à l'indépendance et à la souveraineté. En théorie, le fait d'appartenir à l'Organisation des Nations Unies est en soi une garantie pour l'indépendance et l'intégrité de ces pays, comme de tous les Etats Membres, même les plus petits et les plus faibles. Je dis "en théorie", parce que ni les réalisations des Nations Unies, ni notre fervent désir de paix, ne doivent nous masquer les réalités mondiales. Ayant acquis leur indépendance, ces jeunes nations savent très bien que leur nouveau statut et même ce lien avec les autres nations ne consacrent pas la réalisation totale de leurs vœux et ne constituent pas le dernier degré de leur évolution. L'indépendance et l'appartenance à l'Organisation des Nations Unies ne sont pas un aboutissement, mais un commencement. C'est la possibilité donnée à un peuple de construire, de créer, de s'épanouir et de prospérer à l'abri de la domination étrangère. Tous les jeunes Etats, comme le mien, devraient pouvoir rassembler leurs énergies et toutes leurs ressources économiques et humaines pour combattre la pauvreté et l'analphabétisme, la maladie et la détresse, et être encouragés à le faire. Mais est-ce là la réalité du monde où nous vivons? Nullement. La triste et cruelle réalité est que ces nouveaux Etats ont vu le jour dans un monde âprement divisé, préoccupé par une course vertigineuse à la production d'armes destructives, angoissé par une tension mondiale dont le foyer se déplace d'une région à l'autre sans perdre de sa force ni cesser d'être dangereux. Sur les jeunes et petites nations qui commencent une vie nouvelle pèse le fardeau des armements, et avant de pouvoir faire face aux problèmes que pose notre développement, nous nous trouvons obligés de nous préparer à défendre ce que nous venons d'acquérir: notre liberté et notre existence même.

90. Israël est convaincu lui aussi que les problèmes du désarmement, mondial aussi bien que régional, doivent être au premier plan dans nos travaux de cette session. Il est d'une importance vitale de sortir de l'impasse où ce problème crucial se trouve depuis si longtemps. Il est vrai que tout progrès réel dépend de l'attitude et de l'accord d'un tout petit nombre d'Etats Membres, mais il est de notre devoir à tous de ne pas rester des spectateurs passifs. Nous devons dire que nous estimons

inconcevable que les entretiens ne se poursuivent pas. Les négociations doivent continuer jusqu'à ce qu'un accord soit réalisé. Si tous ceux qui parlent de paix sont sincères, un accord peut être conclu, un accord doit être conclu. Israël, comme tous les autres membres de cette assemblée, suivra de très près et avec l'attention la plus vigilante les négociations sur le désarmement.

91. Il y a 10 ans, le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale adoptait une résolution historique qui prévoyait la création d'un Etat juif. En mai 1948, les Etats de la Ligue arabe déclenchaient une guerre contre Israël dans l'intention de détruire le nouvel Etat. Leur tentative échoua et Israël fut, quelques mois plus tard, admis à l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui encore, cependant, ces mêmes Etats, bien qu'appartenant à l'Organisation des Nations Unies, refusent d'accepter la Charte comme base de leurs relations avec Israël, lui aussi Etat Membre.

92. Cette longue violation persistante de la Charte est l'une des causes principales de la tension et de l'inquiétude qui règnent dans notre région. Elle se traduit par le maintien illégal des pays arabes dans un état déclaré de guerre ou de belligérance, par le blocus et par des actes délibérés d'hostilité. Elle a été directement à l'origine de la crise de l'hiver dernier qui a amené les Nations Unies à intervenir. Elle se poursuit sans relâche aujourd'hui encore.

93. Il est vrai que les Nations Unies, qui ont amené Israël à retirer ses troupes au printemps dernier, ont assumé activement la responsabilité de prévenir tout acte de belligérance dans les deux secteurs où est déployée la Force d'urgence des Nations Unies. Aucun gouvernement animé d'intentions et d'aspirations pacifiques ne désire permettre qu'il soit porté atteinte en quoi que ce soit au statu quo dans ces deux secteurs. Mais, en ce qui concerne le canal de Suez, il n'a même pas été possible de parvenir à ce résultat limité. Le caractère international du canal a été altéré par un système illégal de discrimination dans sa gestion. Les navires israéliens ne sont pas autorisés à le franchir et mêmes les navires battant pavillon d'autres pays, s'ils ont Israël pour destination, sont arrêtés; leur cargaison et leur équipage sont inspectés et, s'il se trouve un Israélien dans l'équipage, il est débarqué, interrogé, malmené et maintenu en état d'arrestation pendant des semaines.

94. Le représentant de la Nouvelle-Zélande a très justement décrit la situation lorsqu'il a déclaré:

"Les navires empruntent à nouveau le canal de Suez, mais les conditions de ce passage ne sont absolument pas satisfaisantes. Aussi longtemps que les navires israéliens ne pourront utiliser le canal, les dispositions de la Convention de Constantinople de 1888 ne seront pas entièrement observées et on continuera à ne pas respecter le caractère international de cette voie de navigation." [683ème séance, par. 134.]

95. Cette discrimination à l'encontre des navires israéliens est une violation flagrante de la décision de 1951 du Conseil de sécurité et des six principes qu'il a posés en octobre 1956. C'est l'un des exemples de la manière dont les Etats de la Ligue arabe continuent à violer la Charte des Nations Unies et leurs obligations internationales.

96. Par son inaptitude à faire cesser cet affront aux principes fondamentaux de la Charte, l'Organisation des Nations Unies n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités. Les normes d'observation de la Charte par les

Etats Membres doivent être les mêmes pour tous. L'égalité de traitement est la première condition de la justice. Ce principe est valable non seulement pour Israël mais pour tous les pays car la façon dont on traite un pays crée un précédent pour tous.

97. La passivité apparente dont les Nations Unies font preuve devant le terrorisme politique et l'obstruction arabes se manifeste malheureusement aussi dans les activités régionales des Nations Unies. Les ramifications du boycottage pratiqué par la Ligue arabe contre Israël s'étendent aux domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la science et de l'économie. Les Etats arabes cherchent même à faire participer l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées à cette inlassable campagne, bien que leurs statuts interdisent expressément ou implicitement la discrimination sous quelque forme que ce soit. Il s'ensuit, dans le domaine économique par exemple, que le Moyen-Orient est à l'heure actuelle la seule région du monde où il n'existe pas de commission économique des Nations Unies. Le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé à Alexandrie est fermé à l'un des pays de la région. L'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture offrent d'autres exemples d'institutions dont l'activité est également entravée. On est forcé de se demander si les Nations Unies doivent vraiment se prêter aux manœuvres des pays arabes et laisser paralyser ainsi ou sérieusement entraver l'activité de leurs institutions régionales visant à accélérer le progrès économique et social, à améliorer les conditions sanitaires et à développer l'enseignement dans tous les pays.

98. Le problème fondamental qui se pose dans notre région s'est aggravé depuis 1955, année où les symptômes de la lutte qui se déroule à l'échelle mondiale ont commencé à se faire sentir au Moyen-Orient. Depuis lors, la rivalité des grandes puissances a eu pour effet un accroissement de la force militaire offensive des Etats qui expriment ouvertement et à tout propos leur intention d'attaquer et de détruire Israël.

99. Dans le discours qu'il a prononcé la semaine dernière devant l'Assemblée [681<sup>ème</sup> séance], le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique a souligné "la nécessité et les avantages de la coexistence pacifique" entre les Etats. C'est là un objectif auquel Israël souscrit de tout son cœur et de toute son âme. Mais le flot massif et ininterrompu des armes destructrices envoyées dans notre région à des Etats qui nient le droit à l'existence d'un Etat voisin aidera-t-il en quoi que ce soit à atteindre cet objectif si désirable? La réponse est bien évidente et nous nous sentons en droit de demander à M. Gromyko si le principe qu'il a posé pour tous s'applique également à notre partie du monde. Le fait que l'Egypte et la Syrie sont inondées d'armes provenant de l'Union soviétique et que d'autres Etats arabes, dont l'hostilité à l'égard d'Israël n'est pas moindre, reçoivent des armes d'autres sources constitue pour Israël un danger sans précédent. M. Dulles a dit :

"Ceux qu'aveugle le sentiment de puissance que leur donnent les grandes quantités d'armes qu'ils ont reçues dernièrement du bloc soviétique sont l'objet d'une propagande violente qui les incite à se jeter sur leurs voisins. Il y a là, à mon avis, une situation fort dangereuse." [680<sup>ème</sup> séance, par. 49.]

On sait que cette propagande hostile est dirigée surtout contre Israël. C'est nous qui courons le plus grand danger.

100. On déclenche ainsi un processus néfaste dont les effets sont les suivants : premièrement, le risque d'une guerre destructrice s'accroît ; deuxièmement, le foyer de tensions intérieures à la région devient un foyer de tensions plus grandes encore venant de l'extérieur, ce dont ne peut que souffrir l'indépendance si chèrement acquise par les Etats de la région ; troisièmement, une proportion exorbitante des richesses de la région et des ressources reçues de l'extérieur doit être consacrée à des armes de destruction, alors que la population et la vie économique de la région languissent, en proie aux difficultés, et restent arriérées.

101. Le Ministre des affaires étrangères de l'Irlande a dit à l'Assemblée au sujet du Moyen-Orient :

"Si les puissances intéressées arrivent à substituer à leur diplomatie actuelle, fondée sur la rivalité économique, des projets communs en vue de l'amélioration des conditions de vie, il s'ensuivra une réduction de la tension internationale qui permettra de ralentir le rythme, actuellement effrayant, de la course aux armements. Et si les ressources que les nations consacrent en ce moment à la course aux armements — l'habileté technique et l'ingéniosité humaine aussi bien que les ressources en matériel — sont utilisées de façon aussi énergique pour la prospérité et la paix, les perspectives d'avenir de l'humanité seront complètement transformées, non seulement au Moyen-Orient, mais dans le monde entier."

[682<sup>ème</sup> séance, par. 18.]

Ces considérations ont un rapport direct avec le développement économique dont tant de pays ont un si urgent besoin. Si l'on veut ne serait-ce qu'éviter un fléchissement des niveaux de vie, il faut beaucoup augmenter la production de ces pays, à cause de l'accroissement rapide de la population qui se produit dans la plupart d'entre eux. Si l'on cherche à élever les niveaux de vie, il est encore plus nécessaire d'utiliser à cette fin toutes les ressources disponibles.

102. Le Moyen-Orient est l'une des régions sous-développées du monde. Le revenu moyen par habitant, dans les pays arabes de la région, est évalué à un peu plus de 100 dollars par an, soit à peine 10 pour 100 de celui de certains pays d'Europe. Les conséquences concrètes d'un tel état de choses sont la sous-alimentation, des logements insalubres et surpeuplés, des conditions d'hygiène primitives, une forte incidence des maladies et tout particulièrement de ces maladies chroniques qui affaiblissent le corps, sapent l'énergie et raccourcissent la vie, une mortalité infantile très élevée et un taux élevé d'analphabétisme. La plupart des commodités de l'existence sont à peu près inconnues dans les vastes régions rurales de cette partie du monde.

103. Cependant, alors que les dépenses relatives à la santé et à l'enseignement représentent, dans des pays comme la Jordanie, la Syrie, l'Irak et l'Egypte, 8 pour 100 à 21 pour 100 du budget, les dépenses militaires atteignent 19 pour 100 à 60 pour 100 du budget. La somme totale des dépenses militaires de ces quatre pays depuis trois ans s'élève, d'après les budgets qu'ils ont publiés, à environ 930 millions de dollars. Mais ce chiffre comprend des livraisons d'armes faites par des puissances étrangères à un prix modique et dont la valeur réelle est dans certains cas plusieurs fois supérieure. De plus, certaines des dernières livraisons d'armes ne sont pas comprises dans ce chiffre. La valeur réelle des ressources consacrées aux armements et à l'entretien des armées de ces pays depuis trois ans peut être estimée à 1 milliard 500 millions ou à 2 milliards de dollars, chiffre énorme pour notre région.

104. Imaginez ce que de telles sommes, employées à des travaux d'irrigation, à l'achat de matériel agricole, à la construction d'usines et au développement des moyens de transport auraient pu représenter pour le développement économique et celui des services de santé et d'enseignement.

105. En Israël aussi, les armements constituent un très lourd fardeau. Mon pays voudrait beaucoup pouvoir consacrer toutes ses ressources au développement de son économie et à une utilisation féconde de sa population, qui ne cesse de s'accroître, mais les menaces de ses voisins ne lui laissent aucun choix. Cependant, malgré la tragique nécessité d'utiliser de la main-d'œuvre et des ressources pour les besoins de la défense, les résultats obtenus par Israël dans les domaines économique et social sont loin d'être négligeables.

106. Depuis 1948, mon pays a accueilli près d'un million d'immigrants, pour la plupart des réfugiés, venant de plus de 70 pays et de tous les coins du monde; 400.000 de ces réfugiés venaient des pays de langue arabe. Sa population, en neuf ans et demi, est passée de 800.000 habitants au milieu de 1948 à près de 2 millions à l'heure actuelle, dont 200.000 environ sont des Arabes vivant en Israël.

107. L'intégration économique et culturelle de ces immigrants et de ceux qui viendront encore est considérée par notre jeune démocratie comme son objectif principal. A cette fin, elle a dû élargir considérablement sa structure économique et doubler ou même tripler sa production. De grands travaux d'irrigation ont été entrepris pour amener l'eau dans des régions désertiques; des centaines de colonies agricoles ont été créées, des usines modernes ont été construites et de grandes agglomérations urbaines ont été aménagées.

108. Mais notre plus grand sujet de fierté, c'est ce que nous avons fait pour la population. La grande majorité des immigrants qui sont arrivés en Israël au cours des 10 dernières années venaient soit des camps d'Allemagne et d'Italie, soit des pays de langue arabe. Presque tous les immigrants qui venaient des camps étaient des hommes désemparés qui avaient perdu tous ceux qui leur étaient chers et proches. C'étaient les rescapés du massacre hitlérien des Juifs d'Europe, qui a fait 6 millions de victimes. Meurtris physiquement et moralement, ils sont arrivés dans un pays où la vie était dure; pourtant, dès que ces témoins de l'horreur et des destructions se sont trouvés sur la terre aride d'Israël, la vie a jailli à la fois pour la terre et pour les hommes. Le désert a fait place aux champs de coton et de blé; forêts et vignobles couvrent des collines naguère dénudées, et les colons, qui ont retrouvé la dignité et l'espoir, témoignent du courage indomptable qui anime l'homme libre.

109. Je voudrais maintenant parler d'un problème que beaucoup de représentants, sinon tous, ont certainement présenté à l'esprit: le problème des réfugiés arabes. Ce n'est pas, il est vrai, le seul des nombreux problèmes de réfugiés qui se posent, mais nous ne pouvons manquer d'en parler lorsque nous nous occupons du Moyen-Orient. Ceux qui ont suivi les événements savent que ce problème résulte directement de la guerre d'extermination que les Etats arabes ont déclenchée contre Israël en 1948. Je ne ferai pas l'historique de la question. Je me bornerai à demander pourquoi ce problème n'a pas encore été résolu, pourquoi tant de ces réfugiés arabes se trouvent encore dans des camps, réduits à l'oisiveté aussi bien qu'au désespoir.

110. Il ne fait aucun doute que le problème aurait été résolu depuis des années si ces mêmes pays arabes

avaient réellement voulu l'aborder d'une manière constructive. La situation a été résumée d'une manière saisissante par le conseiller pour les réfugiés du Conseil ocuménique des églises dans son rapport de mai 1957. Après avoir rappelé qu'il y a trois solutions classiques à un problème comme celui des réfugiés au Moyen-Orient, — le rapatriement, l'émigration et l'intégration — il a fait observer que le rapatriement n'avait encore jamais permis de résoudre aucun des problèmes de réfugiés de notre époque. Pour des raisons d'ordre historique aussi bien que pratique, le rapatriement en Israël des réfugiés arabes est, a-t-il dit, "matériellement et politiquement impossible". Quant à l'émigration, il est évident que les réfugiés arabes n'ont que des possibilités très réduites d'émigrer vers des pays non arabes. L'auteur du rapport a continué en ces termes:

"J'en arrive donc à la solution offerte par l'intégration et je suis persuadé que, si l'on fait abstraction de toute question politique, le problème des réfugiés arabes est, de tous les problèmes de réfugiés d'après guerre, le plus facile à résoudre par l'intégration. Du point de vue de la religion, de la langue, de la race et de l'organisation sociale, ces réfugiés sont en tous points semblables aux habitants des pays qui les ont accueillis. Il y a de la place pour eux; il y a des terres pour eux en Syrie et en Irak. Le genre de main-d'œuvre qu'ils représentent fait l'objet d'une demande de plus en plus grande. Et, ce qui est plus rare encore, on dispose des fonds nécessaires pour réaliser cette intégration<sup>1</sup>."

111. Une autre autorité impartiale, le Groupe de recherches pour les migrations européennes, a fait sur la situation des réfugiés arabes une étude détaillée dont il a publié les résultats dans son bulletin. Après avoir déclaré que l'attitude des autorités dans les pays d'accueil "consiste à faire obstacle à toute forme d'adaptation et d'intégration, parce que les réfugiés sont considérés comme moyen de pression politique pour supprimer Israël de la carte du monde ou pour obtenir de lui le plus de concessions possible<sup>2</sup>", le Groupe de recherches concluait en ces termes:

"Le retour des réfugiés à leur ancien lieu de résidence en Israël n'est plus possible, sauf dans certains cas individuels. La répugnance à admettre ce fait est un obstacle sérieux à la solution du problème.

"L'Irak et la Syrie, avec l'aide des institutions des Nations Unies et une assistance financière extérieure, pourraient, d'ici 10 ans, installer sur leur territoire une grande partie des réfugiés, à condition que les plans proposés soient exécutés comme il est prévu.

"L'installation des réfugiés dans les pays d'accueil est entravée par l'obstination avec laquelle on les pousse à réclamer leur rapatriement et par l'incapacité actuelle de la plupart des réfugiés à gagner leur vie<sup>3</sup>."

112. Je me permets de dire que, dans cet ordre d'idées, Israël donne l'exemple d'une attitude toute différente. Depuis sa création, près d'un million de Juifs ont, comme je l'ai dit, trouvé refuge dans notre petit pays. Non moins de 90 pour 100 d'entre eux sont, au sens littéral et le plus complet du terme, des réfugiés. Les pays d'où ils sont venus sont maintenant des pays où ils ne pourraient plus vivre, où ils ne peuvent ni ne veulent retourner.

<sup>1</sup> *The Refugee Problem, Today and Tomorrow, Conference Report*, Genève, 27-28 mai 1957, p. 37.

<sup>2</sup> *R.E.M.P. Bulletin*, vol. 5, No 1, janvier-mars 1957, p. 26.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 45.

113. Ce qu'a dit à ce propos le représentant de l'Arabie Saoudite, le 2 octobre 1957, devant l'Assemblée est peut-être trop ridicule pour mériter d'être relevé. Après avoir chaleureusement demandé que l'on fasse preuve de compréhension à l'égard du nationalisme arabe et du désir qu'ont les Arabes de vivre dans la liberté et l'indépendance, il a parlé d'un autre pays et d'un autre peuple de la même région. Il a cherché à persuader l'Assemblée qu'il y avait un peuple, un seul, à qui il fallait dénier ce droit simple et intrinsèque à la liberté, à la souveraineté et à l'indépendance. Et, comme il se trouvait malheureusement que ce peuple avait entre-temps acquis l'indépendance, il incombait aux Nations Unies de le liquider. En même temps, avec une magnifique générosité, le représentant de l'Arabie Saoudite déclarait à l'Assemblée qu'il était clair que les Arabes n'avaient pas l'intention de jeter les Juifs à la mer. Nous remercions le représentant de l'Arabie Saoudite de cette déclaration. Mais pense-t-il réellement que les 120.000 Juifs qui, en un peu plus d'un an, sont arrivés d'Irak en Israël, misérables et terrorisés, devraient ou même pourraient être rapatriés en Irak? Pense-t-il qu'on pourrait traiter de la même manière les milliers de Juifs venus d'Égypte ou des autres pays de langue arabe? Et les rescapés du massacre nazi pourraient-ils retourner dans des pays qui sont pleins pour eux de souvenirs tragiques? Israël a dit à ces réfugiés: vous êtes nos frères. Il les a serrés sur son cœur. Ils font aujourd'hui partie de la structure vivante et en plein développement de notre être. Comme nous l'avons fait pour nos réfugiés, les pays arabes, qui ont de vastes territoires et de grandes possibilités de développement, qui ont déjà à leur disposition des fonds fournis par les Nations Unies ou d'autres sources, et qui, c'est le moins que l'on puisse affirmer, ne sont pas sans reproche à propos des événements passés, devraient dire à leurs réfugiés: "Vous êtes nos frères et nous allons vous accueillir." Qu'ils le fassent donc, qu'ils cessent d'exploiter la détresse humaine à des fins politiques, et ce navrant problème se trouvera résolu.

114. Je voudrais maintenant dire quelques mots du discours qu'a prononcé ce matin le représentant de la Jordanie. Il a proposé d'aborder le problème du Moyen-Orient d'une manière nouvelle qui consisterait, en premier lieu, à ne pas reconnaître l'existence d'Israël; ensuite, il a décrit une fois de plus le péril entièrement imaginaire de l'expansionnisme israélien. La seule région du Moyen-Orient qui soit exposée au danger de l'expansionnisme d'Israël est le vaste désert qui fait partie de son territoire. Notre pénétration dans ce désert a déjà commencé. Nous entendons nous y enfoncer toujours plus profondément, grâce à l'irrigation, aux machines agricoles, aux exploitations industrielles et aux moyens de transport. Nous voulons faire de ce désert ce qu'il était jadis; une région prospère d'Israël où une nombreuse population pourrait vivre heureuse.

115. Le représentant de la Jordanie dénie également à Israël le droit intrinsèque qu'a tout peuple souverain de diriger lui-même ses affaires intérieures. L'immigration est une affaire d'ordre purement intérieur. C'est Israël et Israël seul qui en décidera. Notre politique à cet égard est bien connue. Le principe même sur lequel repose Israël est que ses portes resteront toujours ouvertes à tout Juif qui veut ou qui doit y venir. Nous sommes convaincus que cette immigration ne constitue de danger ou de menace pour aucun de nos voisins, qu'au contraire, comme l'ont prouvé les 10 dernières années, elle a aidé notre pays à se développer et servira

un jour d'exemple à nos voisins pour leur propre développement.

116. J'ai essayé, au cours de cet exposé, de mettre en lumière certains des problèmes et aussi certaines des perspectives encourageantes qu'offre notre région. Le fait essentiel est que la situation ne pourra être améliorée que par un changement des politiques suivies dans la région aussi bien qu'au dehors.

117. Dans la région, la question est de savoir si les Etats arabes sont prêts à modifier leur attitude et leur politique pour les rendre conformes aux principes de la Charte, en particulier à ceux qui ont trait à l'indépendance et à l'intégrité de tout Etat Membre.

118. Par l'intermédiaire du Secrétaire général, Israël a demandé à l'Égypte et à la Syrie, au cours des derniers six mois, s'ils étaient prêts à renoncer à l'état de guerre avec Israël qu'ils prétendent maintenir. C'est là sans doute une question qui pouvait être légitimement posée à deux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. Aucun de ces deux pays n'a répondu au Secrétaire général.

119. La position d'Israël a été exposée à maintes reprises et demeure inchangée. Israël recherche avant tout la paix. Il demeure résolu à se défendre au cas où on l'attaquerait, mais n'a jamais eu et n'a pas à l'heure actuelle d'intention agressive ou d'ambition qui mette en danger l'indépendance ou l'intégrité d'aucun de ses voisins. De toute évidence, ce dont notre région a essentiellement besoin, c'est de traités de paix qui normaliseraient de façon permanente les rapports entre Israël et ses voisins. Si les Arabes ne sont pas prêts à conclure de tels traités, je répéterai ce qu'a dit le représentant d'Israël à la neuvième session de l'Assemblée générale:

"A titre d'étape préliminaire ou transitoire, vers cette fin — c'est-à-dire la conclusion de traités de paix — il pourrait être utile de conclure des accords obligeant les parties à pratiquer une politique de non-agression et de règlement pacifique. Ces accords comprendraient l'engagement de respecter l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de chacun, de s'abstenir de tous actes hostiles en matière militaire, économique ou politique, et de régler tous différends actuels et futurs par des moyens pacifiques." [491<sup>ème</sup> séance, par. 37.]

120. De cette tribune, je voudrais lancer aux Etats arabes du Moyen-Orient un appel solennel. Israël aura bientôt 10 ans. Vous ne vouliez pas qu'il voie le jour. Vous vous êtes battus contre la décision prise par les Nations Unies. Vous nous avez ensuite attaqués militairement. Nous avons tous été les témoins des conséquences: la douleur, les destructions, l'effusion de sang et de larmes. Pourtant Israël existe; Israël grandit, se développe, progresse. Il s'est fait beaucoup d'amis et leur nombre ne cesse de croître. Nous sommes un vieux peuple tenace et l'histoire a montré qu'on ne nous détruit pas facilement. Comme vous, nous avons retrouvé notre indépendance nationale et, comme vous, rien ne nous y fera renoncer. Nous resterons où nous sommes. L'histoire a voulu qu'il y ait au Moyen-Orient un Etat d'Israël indépendant et des Etats arabes indépendants. Il n'en sera jamais autrement.

121. Dans ces conditions, où est l'utilité, où est le réalisme, où est la justice de politiques ou d'attitudes qui reposent sur le postulat fictif qu'Israël n'existe pas, ou disparaîtra d'une façon ou d'une autre? Ne vaudrait-il pas mieux pour tous préparer, au Moyen-Orient, un avenir fondé sur la coopération? Israël

continuera à exister et même à prospérer sans la paix, mais un avenir de paix vaudrait certainement mieux pour Israël aussi bien que pour ses voisins. Le monde arabe, qui comprend 10 pays souverains et s'étend sur près de 8 millions de kilomètres carrés peut fort bien s'adapter à une coopération pacifique avec Israël. La haine d'Israël, le désir de le détruire, rendent-ils un seul enfant de vos pays plus heureux? Transforment-ils un taudis en une demeure décente? La culture peut-elle fleurir où l'on a semé la haine? Nous ne doutons pas de voir un jour s'établir entre nous une coopération pacifique. C'est une nécessité historique pour les uns et les autres. Nous la désirons et souhaitons la voir s'établir dès maintenant.

122. Je voudrais également m'adresser à tous les représentants à cette assemblée et en particulier à ceux des puissances directement intéressées aux problèmes du Moyen-Orient. Les déserts du Moyen-Orient ont besoin d'eau, et non pas de bombardiers. Ses habitants, des dizaines de millions, veulent qu'on leur donne des moyens de vivre et non pas des instruments de mort. Je vous demande à tous, aux anciens Membres de l'Organisation des Nations Unies comme aux nouveaux, d'user de votre influence non pour élargir le fossé de l'incompréhension, mais pour le combler.

123. Je voudrais, en terminant, exprimer la profonde gratitude d'Israël aux Etats Membres de l'Organisation qui, il y a juste 10 ans, ont aidé à poser les fondements de l'Etat d'Israël et dont la compréhension,

l'aide et l'amitié constantes nous ont permis de supporter les tempêtes qui nous ont assaillis.

124. Beaucoup de ces pays n'ont pas d'intérêts qui soient directement en jeu au Moyen-Orient. Mais ils ont compris l'importance des facteurs moraux, sociaux, historiques et religieux qui étaient en cause, ce qui les a conduits à défendre avec fermeté et courage des convictions profondes. Le peuple d'Israël et l'ensemble des Juifs n'oublieront jamais leur amitié et leur aide. C'est une satisfaction et une joie de constater que nous sommes unis par les liens de l'amitié, de la compréhension et de l'entraide avec bon nombre des pays qui ont entre-temps été admis à l'Organisation des Nations Unies.

125. Au moment de célébrer le dixième anniversaire de l'indépendance d'Israël, notre pensée se reporte sur ces 10 années de lutte, de succès dans certains domaines, d'échecs dans d'autres. Dans l'ensemble, ces 10 années justifient mille fois les prévisions de ceux qui ont vu dans le rétablissement de la nation d'Israël un acte historique de réparation et de sagesse. Notre plus grand regret est de n'avoir pu faire de progrès dans la création de relations pacifiques avec nos voisins arabes. Notre profond espoir est de voir s'accomplir dans les années qui viennent un pas en avant décisif à cet égard, pour le plus grand bien de tous les peuples du Moyen-Orient, et peut-être du monde entier.

*La séance est levée à 12 h. 45.*